

7 ans et y ay pris le degré de bachelier le 25 avril, en l'an 1621, et celui de maistre es arts, le 3 may en l'an 1622.

— Le 22 aoust de l'an 1622, je suis parti de ce pays avec mond. sieur Joachim Mistral, pour m'en aller à Paris apprendre les Instituts.

— Le 3 febvrier 1623, je suis parti de Paris pour m'en aller à Tholose, pour suyvre mes estudes de droict.

— Le 2 d'apvril 1624, j'ay pris le degré de docteur es droicts en l'Université de Valence et suis esté receu agrgré le mesme jour en lad. Université, comme estant fils de feu M. M^e Louys Fornet, docteur agrgré en lad. Université, par acte receu par M^e Jean Croze, secrétaire de lad. Université.

— Le 22 avril 1624, je suis esté receu advocat au Parlement du Dauphiné. M. M^e François de Ponnat, à présent consciller du roy en lad. Cour, m'a présenté.

Toutes ces indications nous fournissent les données les plus précises et les plus intéressantes sur l'organisation de l'enseignement à cette époque.

Ainsi, c'est au collège de Tournon que l'on faisait, dans cette partie de la France, ses études classiques, et que l'on prenait le grade de bachelier. Mais c'est à Paris que l'on va étudier les éléments du droit romain, et à Toulouse que l'on complète ses études de droit, avant de revenir à Valence où l'on obtient le grade de docteur en droit, avec le titre d'agrégé en l'Université de cette ville.

Reçu avocat au Parlement de Grenoble, M^e Louis Fornet nous apprend qu'il épousa, le 4 juillet 1627, en la paroisse de la Buisse, mandement de Voiron, « damoiselle Hyppolitte de Michallon, fille naturelle et légitime de feu noble Jacques de Michalon, lieutenant au gouvernement de la ville et citadelle de Valence. »

Suit la longue nomenclature des naissances de tous ses enfants. Il serait fastidieux de la reproduire, alors surtout qu'elle ne fournit aucune observation particulière. Nous y